



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. limitée  
8 juin 2011  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**

**Commission du commerce et du développement**

Troisième session

Genève, 6-10 juin 2011

**Projet de rapport de la Commission du commerce  
et du développement sur sa troisième session**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Résumé du Président .....	2
Ouverture de la session .....	2
II. Questions d'organisation.....	6
A. Ouverture de la session.....	6
B. Élection du Bureau .....	6
C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux .....	7

## I. Résumé du Président

### Ouverture de la session

1. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED, M. Petko Draganov, a fait une déclaration liminaire. La Ministre du commerce de l'Indonésie, M<sup>me</sup> Mari Pangestu, a présenté par liaison vidéo un exposé intitulé «Promouvoir une croissance partagée et un développement durable par le commerce». Des déclarations ont également été prononcées par: a) le représentant du Lesotho au nom du Groupe des 77 et de la Chine; b) le représentant du Ghana au nom du Groupe africain; c) le représentant de la Thaïlande au nom du Groupe asiatique; d) le représentant de la délégation de l'Union européenne au nom de l'Union européenne et de ses États membres; e) le représentant d'El Salvador au nom du Groupe latino-américain et caraïbe; f) le représentant du Népal au nom des pays les moins avancés (PMA); et g) le représentant du Paraguay au nom des pays en développement sans littoral. Des déclarations ont été prononcées ensuite par les représentants des États-Unis d'Amérique, de la Chine, de Cuba et du Mozambique.

2. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a déclaré que la croissance par les exportations restait une priorité pour les pays en développement afin de créer des emplois et de réduire la pauvreté. Bon nombre d'entre eux se heurtaient toutefois à de sérieux problèmes structurels dans leur effort pour améliorer globalement la contribution du commerce au développement, liés notamment à la concentration croissante dans le secteur des produits de base, aux mesures de restriction des échanges et à des déséquilibres commerciaux qui étaient aggravés par le désalignement des taux de change. En outre, le redressement fragile et inégal de l'économie et du commerce mondiaux au lendemain de la crise récente faisait craindre la perspective d'une récession à double creux. L'interdépendance entre commerce, développement et emploi soulignait la nécessité de compléter les stratégies de croissance s'appuyant sur le commerce par des politiques de développement ambitieuses afin de renforcer les capacités de production, la transformation structurelle, la diversification économique et la création de valeur ajoutée. Le risque de coûts d'ajustement substantiels découlant de la libéralisation du commerce soulignait l'intérêt d'une libéralisation stratégique et progressive, afin notamment d'atténuer les pertes d'emplois dans les secteurs d'industrie. En ce qui concerne l'accès des pays en développement aux marchés, réduire les droits de douane sur les produits à forte intensité de main-d'œuvre aiderait à créer des emplois, notamment pour les travailleurs peu qualifiés, et faciliterait la diversification dans des productions à plus forte valeur ajoutée. Le Secrétaire général adjoint a estimé que le Cycle de Doha pourrait jouer un rôle à cet égard, mais qu'il devrait peut-être changer d'optique pour aller de l'avant, notamment en permettant des résultats rapides sur les questions qui étaient d'un intérêt commercial essentiel pour les PMA. Par ailleurs, l'intégration des pays en développement dans les chaînes d'approvisionnement mondiales améliorerait leur participation au commerce international. Elle nécessitait des politiques industrielles accompagnées d'un appui financier et technique ciblé.

3. Le Secrétaire général adjoint a souligné l'apparition de nouveaux créneaux pour les technologies et les produits verts, devant laquelle l'offre des pays en développement s'était montrée assez réactive. Il a aussi évoqué le rôle important des transports pour remplir les exigences d'une économie à faible intensité de carbone, et la nécessité de promouvoir des transports économes en énergie, en favorisant l'investissement dans des infrastructures et des activités qui émettent peu de carbone et soient résilientes face aux changements climatiques. Il a souligné que la treizième session de la Conférence pourrait apporter une

contribution à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui serait organisée en 2012.

4. Dans son exposé par liaison vidéo, la Ministre du commerce de l'Indonésie, M<sup>me</sup> Mari Pangestu, a souligné qu'il importait de garantir des régimes de commerce et d'investissement ouverts pour favoriser le redressement de l'économie mondiale et contribuer à une croissance partagée. Elle a souligné que le rôle accru des pays en développement, en particulier des pays émergents, dans la reprise mondiale ouvrait de nouvelles possibilités de développer le commerce Sud-Sud. Ce commerce avait connu une progression vigoureuse dans la période récente. Au plan international, une croissance partagée s'appuyant sur le commerce supposait d'intégrer davantage de pays dans le système commercial international; au niveau national, il s'agissait d'intégrer les secteurs et les groupes sociaux – notamment les femmes – particulièrement touchés par la pauvreté et de créer des emplois. Les politiques nationales, régionales et multilatérales devaient être reliées pour former un tout cohérent. Conclure le Cycle de Doha dans le cadre d'un engagement unique était un objectif important pour ouvrir davantage de marchés, mais cela pourrait prendre encore un certain temps. Un ensemble de résultats à l'intention des PMA pourrait être arrêté en 2011 à la huitième Conférence ministérielle de l'OMC, tandis que le règlement d'autres questions du Cycle de Doha interviendrait plus tard. Une telle issue pourrait aussi aider à faire disparaître certaines distorsions dans quelques secteurs, dont l'agriculture. Le traitement en franchise de droits et sans contingent devrait être inclus dans le paquet en faveur des PMA, avec des règles d'origine simplifiées. Ce traitement pouvait aussi être accordé dans le contexte régional. Un système commercial multilatéral renforcé pouvait empêcher le protectionnisme d'entraver le commerce et l'investissement. C'était une nécessité étant donné la légère reprise de la tendance protectionniste observée récemment.

5. M<sup>me</sup> Pangestu a déclaré que les avantages de la libéralisation n'étaient pas nécessairement de portée très large et n'étaient pas toujours répartis équitablement entre les populations, les secteurs et les entreprises. Il fallait donc s'assurer que le commerce débouche sur des avantages dont les populations bénéficient largement au plan national, si l'on voulait qu'il soit un véritable moyen de développement. Pour les pays en développement, les principales questions à régler pour être capables de parvenir à une croissance partagée en s'appuyant sur le commerce étaient notamment les suivantes: a) la création d'emplois dans tous les secteurs et pas uniquement dans les secteurs tournés vers l'exportation; b) l'amélioration du soutien aux PME; c) des systèmes de protection sociale efficaces, étant donné le grand nombre de personnes employées dans l'économie informelle; et d) l'intégration des femmes dans les activités liées au commerce mondial, par l'amélioration de l'éducation et l'égalité d'accès aux capitaux, aux marchés et aux entreprises. Des engagements multilatéraux sur les changements climatiques devaient être obtenus, mais cela ne devait pas permettre une recrudescence du protectionnisme. En ce qui concerne le commerce et le développement durable, une question essentielle était celle des normes de produits. Ces normes devaient être développées de manière transparente et avoir des aspects communs, sans quoi elles pouvaient compromettre le commerce. La production d'huile de palme en Indonésie était un exemple dans lequel le dialogue avec les importateurs européens et le recours à des vérificateurs indépendants pour certifier les procédés facilitaient la transition vers une production durable. Il fallait aussi laisser le temps aux producteurs des pays en développement de s'adapter aux nouvelles normes, et du temps pour adapter l'aide pour le commerce à ces normes.

6. Bon nombre de délégations ont souligné que la récente crise économique et financière avait eu des répercussions très négatives sur le développement, et que même si l'économie mondiale et le commerce mondial avaient commencé de rebondir, bon nombre de PMA, de pays en développement sans littoral et d'autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables continuaient de lutter pour inscrire durablement leur

économie dans une trajectoire de développement, créer des emplois et réduire la pauvreté. Le commerce mondial avait fortement rebondi en 2010 avec une augmentation de 12 %. Néanmoins, la répartition des fruits de la croissance commerciale avait été différente selon les pays et les régions. Les services avaient progressé également, mais de façon variable selon les régions. La concentration des exportations de produits de base s'était accentuée. Les pays en développement, en particulier les pays émergents, se redressaient plus rapidement et servaient de gisements de demande et de marchés d'exportation pour l'économie mondiale. Par ailleurs, les pays évoluaient à des niveaux de développement différents, chacun ayant ses propres besoins et difficultés. L'expérience des pays amenait au constat que le commerce et le développement étaient étroitement liés et se renforçaient mutuellement. Du fait de cette interdépendance, il fallait une cohérence entre les politiques (en matière de commerce, d'industrie, d'agriculture et de services) et des stratégies de développement intégrées. Les représentants ont manifesté leur gratitude pour l'action menée par la CNUCED à cet égard.

7. Il a été constaté que la reprise restait fragile et risquait d'être encore fragilisée par la menace du protectionnisme et par le fait que le Cycle de Doha était au point mort, ce qui était très préoccupant pour tous. Les PMA et les autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables risquaient tout particulièrement d'en subir les conséquences. En dépit des efforts renouvelés pour conclure le Cycle d'ici fin 2011, un report supplémentaire n'était pas à exclure. La plupart des délégations se sont donc accordées à estimer qu'il était important de conclure le Cycle de Doha sur la base de son mandat complet afin de renforcer le système commercial multilatéral, d'empêcher le protectionnisme et de jeter les bases d'un redressement du commerce et d'une croissance économique soutenue. De nouvelles solutions pouvaient être envisagées pour avancer dans les négociations et déboucher sur des résultats favorables à un développement partagé: par exemple, l'obtention de résultats rapides dans des domaines sur lesquels il serait aisé de s'entendre, notamment l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent et la simplification des règles d'origine, la mise en œuvre de moyens pour la facilitation du commerce, le traitement spécial et différencié et les services – en particulier au titre du mode 4. La nécessité d'un appui concret au moyen de l'initiative d'Aide pour le commerce, surtout pour les PMA, et du Cadre intégré renforcé, a également été soulignée.

8. Certaines délégations ont indiqué qu'à moyen terme il serait indispensable de revoir la conception classique du système commercial multilatéral axée sur la libéralisation des échanges pour l'aligner sur des objectifs économiques plus larges (capacités de production, création d'emplois et développement), ce réalignement devant être entrepris au cours du Cycle de Doha. Un système commercial libre et équitable pouvait être un moteur puissant de la croissance, de la lutte contre la pauvreté et de l'amélioration du niveau de vie.

9. Plusieurs délégations ont exprimé des préoccupations à propos de la lenteur des négociations d'adhésion des pays en développement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces négociations devaient être accélérées et les engagements pris par les pays en développement devaient être comparables à ceux des pays déjà membres de l'OMC qui avaient un degré de développement analogue.

10. Les représentants ont indiqué que le commerce et le développement des services pouvaient contribuer beaucoup à améliorer et diversifier la capacité d'offre et à créer des économies compétitives et performantes.

11. Les représentants ont noté qu'il était indispensable d'édifier une capacité d'offre de services, y compris de services d'infrastructure, propre à faciliter les échanges et à donner aux transactions commerciales un bon rapport coût-efficacité, particulièrement dans les PMA. Des politiques et des plans nationaux complets de développement des services devaient être élaborés et appliqués. Les participants ont apprécié le travail de la CNUCED et l'aide qu'elle apportait dans le domaine du commerce et du développement des services.

12. Quelques délégations ont souligné que l'application effective du Programme d'action d'Istanbul, issu de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, était de nature à promouvoir les capacités de production de ces pays et leur meilleure intégration dans le commerce mondial.

13. Plusieurs délégations ont souligné l'importance du commerce Sud-Sud. La conclusion des négociations de São Paulo dans le cadre du Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC) devrait donner une nouvelle impulsion à ce commerce. Elles ont félicité la CNUCED de son soutien pour le SGPC.

14. Les délégations ont félicité la CNUCED aussi pour ses travaux permanents sur l'évolution du système commercial international, ses analyses approfondies et l'aide apportée aux pays en développement pour leur permettre de s'intégrer plus facilement dans le système commercial mondial. Elles ont demandé à la CNUCED de continuer à fournir une assistance technique concernant les grandes questions de principe en matière de négociations commerciales multilatérales et régionales et de libéralisation des échanges, en tenant compte pleinement des besoins des pays en développement et des PMA.

15. Certaines délégations ont noté qu'on pouvait améliorer la participation aux chaînes mondiales d'approvisionnement grâce à l'ouverture du commerce et à des mesures de soutien aux politiques financières et industrielles d'investissement dans l'enseignement et l'infrastructure. Elles ont approuvé les idées du secrétariat concernant les éléments qui étaient indispensables pour étoffer dans les pays en développement les capacités commerciales (y compris les capacités d'offre) qui étaient de nature à améliorer la compétitivité, la croissance et l'intégration. D'autres éléments ont été jugés importants: intégration régionale, environnement propice aux affaires, développement des marchés intérieurs, facilitation du commerce (notamment amélioration du transport et de la logistique), transfert de technologie, investissement, partenariats public-privé, place des femmes dans l'économie, accroissement de l'aide au commerce et de l'aide publique au développement (APD), utilisation plus rationnelle du Cadre intégré renforcé, développement des ressources humaines et rôle de l'État. Le secteur privé, considéré comme le principal moteur de la chaîne d'approvisionnement, devait à ce titre être soutenu par les pouvoirs publics. Il fallait soutenir aussi les petites et moyennes entreprises (PMA) et les femmes, par l'accès au crédit, aux marchés, aux réseaux, et par des mesures compensatoires de la libéralisation. Les délégations ont relevé l'importance de la technologie en général et celle des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer la compétitivité des pays en développement et leur intégration dans les chaînes mondiales de valeur.

16. La plupart des délégations ont reconnu que l'aptitude d'un pays à soutenir la concurrence à l'échelle mondiale pouvait être sérieusement compromise par les carences dans le transport, la logistique, l'infrastructure et les services commerciaux. L'accès à une infrastructure et à des services de transport international durables et économiques demeurait un problème majeur pour les pays en développement, problème qui était aggravé par le renchérissement du pétrole et par les préoccupations concernant les changements climatiques et leurs incidences sur le transport. Il était nécessaire de mieux comprendre ces questions et leur impact économique afin d'adopter une politique de transport appropriée. Les délégations ont noté que la CNUCED devait renforcer ses travaux relatifs aux liens existant entre les problèmes de développement liés à l'énergie, au coût du transport et aux changements climatiques. Une autre question importante devait être traitée, à savoir la nécessité de donner à l'infrastructure des transports la résilience nécessaire pour s'adapter aux conséquences actuelles et potentielles des changements climatiques pour les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Tout aussi important était le rôle du secteur privé dans le développement et l'entretien de l'infrastructure de transport, y compris par le biais de partenariats public-privé (PPP). Par

ailleurs, les réformes concernant le transport et la facilitation du commerce qui étaient opérées à l'échelle multilatérale, régionale et nationale étaient déterminantes pour abaisser les obstacles au commerce et les coûts. La CNUCED a été encouragée à poursuivre son action en faveur des transports, de la facilitation du commerce et du développement de l'infrastructure, notamment par l'intermédiaire du Programme de formation portuaire de TrainForTrade.

17. Concernant les réunions d'experts, les délégations ont relevé qu'elles soulevaient d'importantes questions de politique générale pour les États membres et elles ont désigné des domaines qui appelaient des recherches plus poussées de la CNUCED. Un représentant a fait observer que les experts participaient aux réunions à titre personnel et qu'il fallait en tenir compte pour juger les résultats de ces réunions. Les délégations ont remercié la CNUCED du travail accompli pour réunir et desservir la sixième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives, et en assurer le service; la Conférence avait réaffirmé le rôle tout à fait particulier de la CNUCED dans le système des Nations Unies s'agissant de promouvoir une politique et une réglementation visant à combattre les pratiques anticoncurrentielles et à favoriser l'intérêt du consommateur.

18. Quelques délégations ont exprimé leur satisfaction pour l'application de l'Accord d'Accra, la communication à l'intention d'un grand nombre de pays en développement et l'importance accordée aux propositions concrètes de moyens d'action possibles dans les activités de la CNUCED, ainsi qu'il ressortait des rapports intérimaires du secrétariat concernant l'application de l'Accord en 2010 dans les domaines du commerce, des produits de base, du transport et de la facilitation du commerce, et de la formation professionnelle.

## **II. Questions d'organisation**

### **A. Ouverture de la session**

1. La troisième session de la Commission du commerce et du développement a été ouverte au Palais des Nations, à Genève, le 6 juin 2011, par M<sup>me</sup> Erika Koszegi (Hongrie), Vice-Présidente de la Commission à sa deuxième session.

### **B. Élection du Bureau**

(Point 1 de l'ordre du jour)

2. À sa séance plénière d'ouverture, le 6 juin 2011, la Commission a élu les membres du Bureau suivants:

Président: M. Tom Mboya Okeyo (Kenya)  
Vice-Présidents: M. Bakary Junior Bamba (Côte d'Ivoire)  
M. Vu Anh Quang (Viet Nam)  
M<sup>me</sup> Olivera Jovic (Serbie)  
M. Wolfgang Rechenhofer (Allemagne)  
M. Carlos Fidel Martín Rodríguez (Cuba)  
Rapporteur: M. Shiro Konuma (Japon).

## C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

3. À sa séance plénière d'ouverture, la Commission a adopté son ordre du jour provisoire (TD/B/C.I/14). L'ordre du jour s'établit donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rapport des réunions d'experts:
  - a) Rapports des réunions d'experts pluriannuelles:
    - i) Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement;
    - ii) Réunion d'experts pluriannuelle sur les services, le développement et le commerce: aspects réglementaires et institutionnels;
    - iii) Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale;
    - iv) Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports et la facilitation du commerce;
  - b) Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence;
  - c) Rapports des réunions d'experts à session unique:
    - Réunion d'experts sur l'optimisation de la contribution des envois de fonds au développement.
4. Examen de l'évolution du système commercial international et renforcement de sa contribution au développement et à la reprise économique.
5. Intégration des pays en développement dans les chaînes mondiales d'approvisionnement, y compris en ajoutant de la valeur à leurs exportations.
6. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.